

Rapports d'incidents sur la mortalité de colonies d'abeilles liée à l'usage de pesticides

Dans le contexte très médiatisé des problèmes associés à l'effondrement des colonies d'abeilles dans plusieurs pays industrialisés et alors que les pesticides sont régulièrement suspectés d'être impliqués dans ce phénomène dont on admet qu'il soit d'origine multifactorielle, le MAPAQ a développé, depuis 2007, une expertise permettant d'identifier et quantifier la présence de pesticides dans l'abeille. Cet outil en est un de plus, parmi ceux déjà existant, afin d'élucider les causes de mortalité ou effondrement de colonies d'abeilles qui peuvent être signalés par les apiculteurs chaque année.

En identifiant les situations problématiques où l'usage de pesticides est relié à l'effondrement ou la mort de colonies d'abeilles, l'objectif poursuivi est d'abord de comprendre les circonstances de tels incidents et faire des recommandations, s'il y a lieu, afin d'en éviter la répétition de même que sensibiliser les producteurs agricoles aux risques encourus par les abeilles qui évoluent dans un environnement où l'on fait usage de pesticides.

Le ministère poursuivra en 2011, l'investigation des problèmes sanitaires rapportés par les apiculteurs et suspectés être liés à des intoxications par les pesticides. Lorsqu'ils sont jugés pertinents, ils sont déclarés à Santé Canada dans le cadre d'un programme de déclaration d'incident lié à l'exposition aux pesticides. La collaboration de tous les intervenants du milieu agricole concerné est sollicitée pour collaborer à élucider les incidents signalés, qu'il s'agisse des apiculteurs, producteurs agricoles, agronomes, techniciens du milieu agricoles, membres de l'industrie, etc.

Par ailleurs, à titre d'information, vous trouverez ci-après les liens vous dirigeant vers certains rapports d'incidents émis récemment par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada suite à la déclaration par le MAPAQ de certains cas d'intoxications d'abeilles liés à la présence de pesticides néonicotinoïdes survenus en 2009 et 2010.

http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pubs/pest/_decisions/erc2010-4374/index-fra.php

http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pubs/pest/_decisions/erc2010-3391/index-fra.php

http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pubs/pest/_decisions/erc2010-3100/index-fra.php

Des renseignements supplémentaires sur le programme de déclaration d'incident lié à l'exposition aux pesticides sont disponibles sur le site internet de Santé Canada à l'adresse suivante:

<http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/part/protect-protoger/incident/index-fra.php>

Rappelons que toute situation problématique où l'usage de pesticides est suspecté être la cause de l'effondrement ou de la mort de colonies d'abeilles, peut être signalée au personnel responsable de l'inspection apicole du MAPAQ dont les coordonnées sont disponibles en consultant le site suivant :

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/raizo/reseauxsentinelles/reseauapicole/Pages/reseauapicole.aspx>

Pour toutes informations supplémentaires sur ce dossier, vous pouvez aussi communiquer avec les personnes suivantes :

Claude Boucher, médecin vétérinaire
Responsable du réseau sentinelle apicole
MAPAQ, DSAIV
Complexe scientifique
2700, Einstein F.1.106
Québec (Québec) G1P 3W8
Téléphone: 418 643-1632, poste 2661
Télécopieur: 418 644-6327
Courriel : claude.boucher@mapaq.gouv.qc.ca

André Pettigrew, agronome
MAPAQ,
4260 boul. Bourque, Sherbrooke (Québec), J1N 2A5
Téléphone. : 819 820-3035 poste 4374
Courriel : Andre.Pettigrew@mapaq.gouv.qc.ca